

NOTIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

No de l'invitation: 30003293 **Date limite :** Le 19 avril 2023 **Heure :** 14 h 00 HNE

Il s'agit d'un besoin de Pêches et Océans Canada

TITRE: Installation, enlèvement, maintien en position et entretien des bouées aux lacs du sud, territoire du Yukon

Le présent achat est assujéti à l'entente sur la revendication territoriale globale (ERTG) suivante :

Entente définitive de la Première nation de Carcross/Tagish ; et
Entente définitive de la Première nation des Kwanlin Dun

CONTEXTE :

Pêches et Océans Canada (MPO) et la Garde côtière canadienne (GCC) entretiennent un système d'aide à la navigation saisonnier, constitué de trente-huit (38) bouées non lumineuses et de six (6) balises non lumineuses, sur les lacs situés au sud du Yukon et de la Colombie-Britannique. Les bouées sont installées en mai juste après le retrait des glaces et leur position est vérifiée une fois par mois jusqu'à ce qu'elles soient récupérées et entreposées en octobre, juste avant le gel. Les balises sont laissées en place toute l'année et inspectées pour en vérifier le bon fonctionnement une fois par mois au cours de la saison de navigation. En plus de ces vérifications mensuelles prévues, des réparations et un repositionnement sont effectués au besoin.

CRITÈRES EXIGENCES OBLIGATOIRES:

N°	Critère obligatoire	Répond au critère (✓)	N° de page de la proposition
O1	Le soumissionnaire doit fournir les documents d'un courtier d'assurance ou d'une compagnie d'assurance autorisée à faire affaire au Canada, indiquant que le soumissionnaire, si on lui accorde un contrat à la suite de la demande de soumissions, peut être assuré selon l'annexe D de la présente demande de proposition portant sur les exigences en matière d'assurance. Une copie de la preuve d'assurance doit être jointe à la soumission.		
O2	Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une copie de sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance, selon le <i>Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance</i> de Transports Canada.		
O3	Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une copie de son certificat d'immatriculation valide de Transports Canada pour le bateau de travail.		
O4	Le soumissionnaire doit confirmer dans le cadre de sa soumission que le navire proposé est muni d'un GPS et d'un sondeur entièrement fonctionnels.		

EMPLACEMENT DES TRAVAUX:

Lacs situés au sud du Yukon

DURÉE DU CONTRAT :

De la date d'attribution du contrat au 31 mars 2027. Un seul contrat peut être attribué.

FRAIS DE VOYAGE ET DE SUBSISTANCE

Le Canada ne remboursera pas les frais de déplacement ou de subsistance liés à l'exécution des travaux.

SÉCURITÉ

Ce contrat ne comporte pas d'exigences en matière de sécurité.

Larry Hotte
Spécialiste en approvisionnement (consultant)
Pêches et Océans Canada
Les services d'approvisionnements
Centre d'approvisionnement RCN
PH: 343-548-5760
courriel: Laurent.Hotte@dfo-mpo.gc.ca